

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Hiver
2025



À l'intérieur :

Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Annonces ministérielles



Message du sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

A lors que la fin de l'année approche, il est important de penser aux leçons apprises, mais c'est aussi le moment de célébrer. Il est bon de nous rappeler ce qui a été accompli grâce à notre travail acharné et à nos efforts, et de continuer à espérer et à rêver de succès.

Les secteurs de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et de la maternelle à la 12^e année ont été occupés à enrichir les expériences d'apprentissage pour tous les enfants et les élèves. Dans le secteur d'apprentissage et de garde de la petite enfance, je suis heureux que nous ayons pris des mesures pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité en élargissant l'application des frais parentaux de 10 \$ par jour afin d'inclure les soins aux enfants d'âge scolaire les jours sans école. Je suis également heureux de célébrer les réalisations de 35 éducateurs et éducatrices des jeunes enfants (EJE) qui ont reçu leur certification EJE II et qui se fixent de nouveaux objectifs de carrière. Nous continuons de renforcer notre main-d'œuvre dans le secteur grâce à nos investissements dans le remboursement des frais de scolarité et les subventions de remplacement du personnel de l'EJE, et au lancement de la campagne multimédia « Devenez une éducatrice ou un éducateur. »

Du côté de la maternelle à la 12^e année, je trouve motivant de lire les histoires de pratique qui sont maintenant disponibles sur le site Web du Cadre de l'apprentissage. Les histoires représentent des expériences dont tous peuvent apprendre et auxquelles tous peuvent s'adapter dans leurs propres contextes d'apprentissage. Veuillez prendre le temps de lire les mises à jour sur la mise en œuvre de l'Enseignement des traités par le Réseau d'apprentissage des enseignants catalyseurs, des informations sur le projet de loi 21 : La Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et les autres initiatives passionnantes qui se déroulent dans nos écoles.

Il est bon de se concentrer sur les événements de notre vie qui nous inspirent et nous renforcent. L'engagement de tous envers l'amélioration et la croissance continues est essentiel pour créer des expériences d'apprentissage enrichissantes pour tous les enfants et les élèves.

Pour célébrer une autre année réussie, voici un nouveau départ et un succès continu. Comme l'a dit feu l'honorable Murray Sinclair : « Continuez d'essayer. Rêvez. »

Brian O'Leary

Sous-ministre
Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba





Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

Extension des frais parentaux de 10 \$ par jour pour la garde d'enfants aux jours sans école pour les enfants d'âge scolaire

En 2023, le Manitoba a réduit les frais parentaux à 10 \$ par jour pour les périodes normales de garde d'enfants. Le budget de 2024 s'est engagé à investir dans l'extension des frais parentaux de 10 \$ par jour aux jours non scolaires afin d'améliorer davantage l'abordabilité et l'accessibilité.

Avec l'adoption du budget de 2024 le 7 novembre 2024, l'extension des frais parentaux de 10 \$ par jour pour la garde d'enfants d'âge scolaire pendant les jours sans école, y compris les jours de service et les jours fériés, entre en vigueur le 8 décembre 2024. Cela signifie que tous les établissements financés ne sont pas tenus de facturer plus que les nouveaux frais parentaux maximaux réglementés. Un financement supplémentaire sera fourni pour compenser les réductions des frais parentaux, ce qui équivaut à la différence entre les frais précédents et les nouveaux frais.

Pour nous préparer à la mise en œuvre, nous invitons les garderies familiales autorisées et subventionnées à communiquer avec les familles au sujet de ces changements prévus aux frais parentaux. Pour de plus amples renseignements, y compris un dépliant de FAQ imprimable, visitez la page [Services de garde à 10 \\$ par jour](#).

Les diplômés du programme d'évaluation de l'EJE II célèbrent la certification

[Le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II](#) est une façon d'obtenir la certification d'éducateur des jeunes enfants II (EJE II) au Manitoba. Ce programme est destiné aux personnes qui possèdent déjà les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour travailler en tant que personnel formé et qualifié dans un établissement de garde d'enfants. Il y a quatre volets du programme d'évaluation de l'EJE II qui suivent les pratiques de reconnaissance des acquis et d'évaluation axée sur les compétences, et les participants peuvent prendre de six à 24 mois pour terminer le programme.

Le jeudi 3 octobre 2024, le Ministère a célébré et félicité 35 nouveaux professionnels de l'éducation de la petite enfance qui ont reçu leur certification EJE II dans le cadre du programme cette année. Le Ministère a invité les nouveaux diplômés à être honorés et à recevoir leur certificat lors de la cérémonie de remise des diplômes du Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui a eu lieu à Winnipeg.

Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Renée Cable, ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation du Manitoba, qui a prononcé le discours d'ouverture et transmis de chaleureuses félicitations au nom du gouvernement du Manitoba.



Dans le sens d'une horloge à partir du coin supérieur gauche :
La ministre Renée Cable avec Jinyu Lu, diplômée de l'EJE II; la ministre Cable prononce le mot d'ouverture; Carmen Zubin, superviseure, Licence et conformité, Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, avec Anita Goel, diplômée; Carmen Zubin, diplômée, Ana Maria Vasquez Gutierrez, diplômée, Mario Gordon, directeur, Développement de la main-d'œuvre, et Marcia Desmedt, coordonnatrice des services de garde; Au centre : Givenjot Kaur, diplômée, avec Mario Gordon; Photo du bas, rangée du haut, de gauche à droite – Givenjot Kaur, Simarjit Mann, Smrutiben Patel, Ana Maria Vasquez Gutierrez, Anita Goel, Anita Rani Choudhary, Amritpal Saond, Lesya Yatsevych, Irene Agawin, Olha Drogalchuk, Iuliia Shenderiva, Cherie Untalan, Elenie Lumbres; Rangée du bas, de gauche à droite – Lishan Li, Priya Maini, Jinyu Lu, Erika Schulz, Prativa Phuyal-Adhikari, Thilini Fernando.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance *(suite)*

Soutien et augmentation du nombre de professionnels responsables de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance Sensibilisation aux carrières – Campagne « Devenez une éducatrice ou un éducateur »

Les éducateurs et éducatrices des jeunes enfants (EJE) sont les piliers de notre système d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Ils mettent à contribution leurs vastes connaissances et compétences acquises par la voie de la théorie et de la pratique afin de créer des milieux d'apprentissage et de garde de haute qualité. Ils suivent des pratiques exemplaires et un programme d'études pour favoriser le développement cognitif, social et émotionnel des nourrissons et des enfants à un moment crucial du développement de leur cerveau.

Faits saillants sur la formation de la main-d'œuvre

Depuis le 1^{er} avril 2024 :

- Le remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance a permis de verser plus de 1,3 million de dollars à plus de 370 personnes.
- La subvention pour remplacement de personnel a permis d'octroyer plus de 1,5 million de dollars pour financer le remplacement et le maintien du personnel de formation en milieu de travail.
- La subvention de formation a permis d'investir plus de 137 000 \$ dans le perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre.
- Le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II compte 69 participants inscrits; 18 autres personnes sont sur la liste d'attente et devraient commencer la programmation en janvier.

Conscient de ce rôle capital, le Manitoba collabore avec le Canada pour améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail des professionnels de la garde d'enfants. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et nous nous engageons à continuer de travailler sur des initiatives qui contribueront au recrutement, au maintien en poste et à la reconnaissance des EJE.

Pour faciliter ce travail, le Ministère a lancé plus tôt cette année une campagne multimédia intitulée « Devenez une éducatrice ou un éducateur », qui repose sur des publicités dans les médias imprimés, radiophoniques et sociaux, en plus de participer à une douzaine de salons de l'emploi.

Le Ministère continue de miser sur cette campagne et propose des activités de sensibilisation en ajoutant d'autres publicités ciblées dans les médias imprimés, radiophoniques et sociaux partout dans la province, dans les communautés où de nouveaux établissements de garde d'enfants ouvriront leurs portes prochainement.

Outre les publications qui sont accessibles pour mieux faire connaître les avantages de travailler dans le domaine de la garde d'enfants (comme celles énumérées ci-dessous), le Ministère a créé une publication pour attirer l'attention sur les diverses options reconnues de formation d'EJE II et sur les établissements d'enseignement postsecondaire provinciaux qui offrent cette formation.

Les publications suivantes peuvent être téléchargées et partagées à partir de la [page Publications du Ministère](#), et elles sont distribuées lors des activités de sensibilisation :

Devenez une éducatrice ou un éducateur – [Affiche/Brochure](#)

Remboursement des frais de scolarité – [Affiche](#)

Recherche de services de garde d'enfants – [Affiche/Brochure](#)

Des représentants du Ministère au kiosque « Devenez une éducatrice ou un éducateur » ont récemment assisté à des salons de l'enfance à l'école professionnelle R. B. Russell, au Centre d'arts et de technologie Louis-Riel et au Centre des congrès RBC et participeront aux salons de l'emploi en décembre et en janvier.

Pour en savoir plus sur les carrières en garde d'enfants, visitez le site www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/careers.fr.html.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance *(suite)*

Événements à venir et rappels

Les bureaux du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba seront fermés aux dates suivantes :

- Jour de Noël – mercredi 25 décembre 2024
- Lendemain de Noël – jeudi 26 décembre 2024
- Jour de l'An – mercredi 1^{er} janvier 2025

Les garderies familiales autorisées « peuvent » considérer ces dates comme des jours fériés, conformément au [calendrier de 2024 affiché pour les jours de fermeture](#) (en anglais seulement) de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Pour vérifier les dates de fermeture d'un établissement de garde d'enfants spécifique, veuillez communiquer directement avec celui-ci.



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année

Cadre de l'apprentissage – Histoires de pratique


Lancé à l'automne 2024, le site Web du Cadre de l'apprentissage du Manitoba crée un point d'accès permettant aux éducateurs de trouver des programmes d'études et des ressources sur leur mise en œuvre. Les histoires de pratique viennent de s'ajouter à ces ressources. Les histoires mettent en lumière le travail d'éducateurs de partout au Manitoba qui ont intentionnellement et explicitement insufflé les compétences générales dans des expériences d'apprentissage dans leurs salles de classe. Les histoires illustrent davantage les principes directeurs pour la conception des expériences d'apprentissage et des pratiques d'évaluation en action.

Destinées à servir d'inspiration aux éducateurs, les Histoires de pratique sont disponibles sur le site Web du Cadre de l'apprentissage. Elles peuvent être filtrées à la fois par compétence et par principe directeur pour répondre aux besoins des éducateurs. Les histoires peuvent illustrer de multiples compétences ou principes directeurs au-delà de ceux en vertu desquels elles sont désignées, et les expériences d'apprentissage peuvent être facilement adaptées pour se concentrer sur différentes compétences ou principes directeurs. Voir la collection Histoires de pratique à [Cadre de l'apprentissage – Histoires de pratique | Éducation et Apprentissage de la petite enfance](#). Les Histoires de pratique seront fréquemment mises à jour. Consultez le site Web pour les mises à jour.

Afin d'aider les éducateurs à continuer d'approfondir leur compréhension du Cadre de l'apprentissage, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba offre également des séances de mise en œuvre continue en français et en anglais. Les séances sont conçues pour aider les agents de liaison de division à mieux comprendre le Cadre de l'apprentissage, y compris les compétences générales, et à transmettre ces connaissances avec leurs collègues de division. Pour de plus amples renseignements sur ces séances, veuillez envoyer un courriel à curr_impl@gov.mb.ca ou à bef@gov.mb.ca.

Framework for LEARNING

ENGLISH Program



Cardboard Arcade

Learn about simple machines by designing arcades.

Grade 5 learners were met with the driving question, "What makes a successful arcade?" Before jumping into the design process, learners were introduced to the concept of simple machines through learning experiences such as discovering simple machines that were present in their school building. Books and videos were used to reinforce and expand upon learners' knowledge acquisition.

Learners then worked in small groups to complete design challenges that required the design and construction of a specific simple machine to successfully complete a task. Throughout each of these six challenges, learners accessed collaborative strategies to reflect on and revise their designs. Each challenge offered opportunities for communication within the group and across groups to meet a common goal, time for collaboration to test and adjust their designs, and opportunities to think critically about how to effectively use materials to create a working device.

Once the exploration was complete, and learners had a deeper understanding of simple machines and how they make work easier, they were introduced to the story of *Caine's Arcade*. This story is about a child who builds an arcade entirely out of cardboard and opens it to the public. At this time, the Grade 5 learners recognized that many of the younger learners in their school community may have never visited an arcade before (due to COVID-19 restrictions, proximity, and other variables).

Curricular Focus: Science, English
Language Arts

Level: Grade 5

Time Frame: 6 weeks (frontloading of the design project is 4 weeks and the arcade design project takes approximately 2 weeks)

Global Competency Focus

- Creativity
- Collaboration



Projet de loi 21 : Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques

Le 7 novembre 2024, le projet de loi 21, [Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques](#), a été adopté. La Loi contribuera à un système d'éducation publique plus équitable et inclusif, et appuiera la réussite de tous les élèves du Manitoba. Plus précisément, les modifications réviseront l'âge auquel les enfants auront accès à l'école afin de refléter les pratiques courantes dans l'ensemble du Canada. Le projet de loi garantit qu'un enfant a le droit d'aller à l'école à l'âge de cinq ans plutôt que de six ans, et modifie l'âge de la scolarité obligatoire de sept à six ans.

Le projet de loi élargit la définition d'« élève résident » pour faire en sorte que les enfants puissent fréquenter l'école dans la division où ils résident, à condition qu'ils vivent avec un adulte responsable. Cela tient compte de la multitude d'arrangements familiaux et de gardes dans notre province et donne la priorité aux enfants qui sont à l'école, peu importe qui s'occupe d'eux. Il garantit également le droit des résidents temporaires et des réfugiés d'envoyer leurs enfants dans une école publique.

Les modifications apportées aux exigences en matière de résidence sont entrées en vigueur le 7 novembre 2024, tandis que les modifications apportées à l'âge auquel les enfants commencent l'école entreront en vigueur pour la prochaine année scolaire (septembre 2025). Bien que l'on s'attende à ce que ces changements aient une incidence minimale sur le nombre d'inscriptions, le Ministère travaille avec les districts et les divisions scolaires pour se préparer à une transition en douceur l'automne prochain.

Norme d'accessibilité pour le transport

Le Règlement sur les normes en matière de transport accessible a été adopté en vertu de la [Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains](#). Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Le Règlement traite des aspects du transport en commun accessible, y compris le transport vers les activités quotidiennes, l'école et plus encore. Il vise à aider les fournisseurs de services de transport traditionnel et adapté à créer un réseau de transport plus inclusif pour tous les Manitobains, quelles que soient leurs capacités.

Il est important de noter que cette norme ne s'applique pas aux établissements d'apprentissage et de garde de la petite enfance, car ils ne sont pas tenus de fournir des services de transport. De plus, l'incidence sur les divisions scolaires devrait être minimale, car la plupart des divisions se conforment déjà aux exigences d'accessibilité pour leurs autobus scolaires.



Garçon de cinq ans qui embarque sur un autobus à l'aide d'un dispositif pour fauteuil roulant

Des renseignements détaillés sur le Règlement sont disponibles sur les pages Web suivantes :

- [Règlement sur les normes en matière de transport accessible | Province du Manitoba | Bureau de l'accessibilité du Manitoba](#) (accessibilitymb.ca)
- [Règlement sur les normes en matière de transport accessible, M.R. 151/2023](#) (gov.mb.ca)

Les questions peuvent également être adressées au Ministère :

Direction des services d'administration scolaire au 204 945-0201 ou à EASAdministration@gov.mb.ca.

Apprentissage et garde de la petite enfance au 204 945-0776, au 1 888 213-4754 (sans frais) ou à cdcinfo@gov.mb.ca.



Réseau d'apprentissage des enseignants catalyseurs

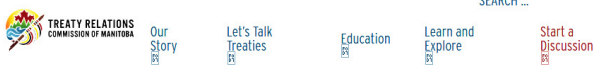
La Division de l'excellence autochtone en éducation et la Commission des relations découlant des traités du Manitoba s'associent pour habilitier les enseignants catalyseurs des traités

En juin 2023, la province a publié le plan [Éducation sur les traités pour tous](#) du Manitoba. Ce plan chargeait les divisions scolaires de suivre l'éducation sur les traités (deux jours pour les enseignants, une journée pour tous les autres membres du personnel) avec tous les employés d'ici le 31 décembre 2025. De plus, les divisions scolaires devaient désigner des enseignants catalyseurs pour diriger la prestation et la mise en œuvre de l'éducation sur les traités dans leurs divisions respectives.

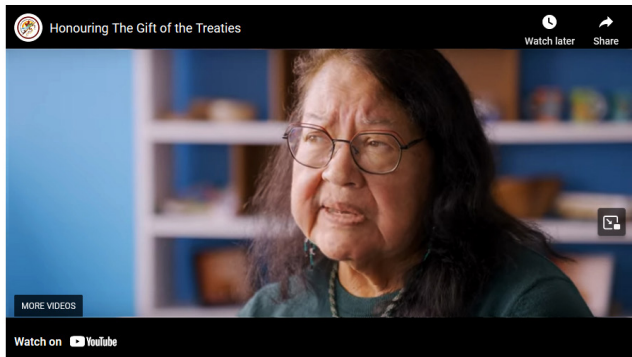
Pour appuyer ce travail, Excellence autochtone en éducation s'est associé à la Commission des relations découlant des traités du Manitoba (Commission) pour organiser une séance d'apprentissage avec des enseignants catalyseurs de toute la province au Prince Charles Education Resource Centre à Winnipeg le 17 octobre.

Ce rassemblement mixte (en ligne et en personne) a réuni des enseignants catalyseurs pour raconter leurs réussites et leurs défis propres à leur travail de mise en œuvre de l'éducation sur les traités. Alors que certaines divisions continuent d'inviter l'équipe de la Commission à animer les journées requises d'apprentissage sur les traités, d'autres se sont senties équipées pour concevoir leurs propres journées uniques d'apprentissage sur les traités.

Les enseignants catalyseurs ont été inspirés par des idées allant de l'apprentissage basé sur des éléments naturels aux leçons interactives, en passant par le temps passé à écouter les Aînés et les gardiens du savoir, ainsi qu'une variété d'autres approches qu'ils adoptent pour soutenir l'apprentissage ultérieur par leurs collègues sur l'esprit et l'intention des traités. Une partie de la journée comprenait également le visionnement de la plus récente vidéo d'enseignement de la Commission, [Honouring the Gift of the Treaties](#) (en anglais seulement).



Bureau Members, Elders and the Treaty Commissioner. The video can be used by all in learning and teaching about the Treaties



Capture d'écran du site de la Commission des relations découlant des traités du Manitoba mettant en vedette la vidéo intitulée « Honouring the Gift of Treaties ».

<https://trcm.ca/start-a-discussion/videos/> (en anglais seulement)

Parmi les défis notables, mentionnons la prestation d'une éducation sur les traités aux nouveaux enseignants des divisions (ainsi qu'aux enseignants suppléants) et, pour certaines divisions, la capacité d'accéder aux Aînés et aux gardiens du savoir, et de s'associer à eux. Il a également été question de veiller à ce que l'apprentissage sur les traités demeure une priorité dans les divisions au-delà des jours requis et au-delà de l'échéance de 2025.

Les enseignants qui parlent aux enseignants continuent d'être l'une des meilleures formes d'expansion de notre apprentissage et d'amélioration de notre pratique. Reconnaisant que la relation est au cœur des traités, cette occasion de réseautage a été, et continuera d'être, une période riche de connexion de l'apprentissage de la tête avec l'apprentissage du cœur, par la suite bénéficiant à tous.



Prévention de l'infection dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour prévenir la transmission des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles. Le document *Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles* a été élaboré pour décrire les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces environnements.

Le premier principe clé énoncé dans le document est l'hygiène des mains. Dans les écoles et les garderies, les germes sont le plus souvent transmis par les mains des enfants, du personnel, des élèves, des parents et d'autres personnes. L'hygiène des mains est la mesure la plus importante pour prévenir la propagation des microbes. Elle consiste à se laver les mains avec de l'eau savonneuse ou à l'aide d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Le deuxième principe clé est le nettoyage et la désinfection réguliers des articles ou des surfaces fréquemment touchés ou communément partagés, tels que les jouets ou les contenants utilisés pour l'entreposage d'articles couramment utilisés, ou les surfaces alimentaires. Le nettoyage, l'assainissement et la désinfection de ces articles et surfaces sur une base régulière peuvent prévenir la propagation des germes et la transmission de l'infection.

Veuillez consulter la page Web [Pratiques de base](#) sur le site du Ministère pour obtenir le document, regarder la vidéo et accéder aux ressources, y compris les affiches sur l'hygiène des mains et le nettoyage conçues pour réduire le risque de propagation des maladies transmissibles dans les établissements de garde d'enfants et les écoles.

Mise à jour sur la bibliothèque de tests numériques : Shaywitz DyslexiaScreen disponible pour les divisions scolaires

Le Shaywitz DyslexiaScreen est offert à toutes les divisions scolaires du Manitoba dans le cadre de la [Bibliothèque de tests numériques \(DAL\) de la maternelle à la 12^e année de Pearson Canada](#). Le Shaywitz DyslexiaScreen est :

- un outil pour le dépistage précoce des élèves de la maternelle à la 3^e année, des adolescents et des adultes qui peuvent être à risque de dyslexie;
- une mesure valide et fiable des performances phonologiques, linguistiques et académiques;
- disponible dans la bibliothèque de dépistage de la DAL.

Le Shaywitz DyslexiaScreen recueille des informations par l'intermédiaire d'observations des enseignants ou d'autoévaluations des adolescents/adultes, et peut être utilisé pour des dépistages universels, ciblés ou individuels.

La DAL aide les divisions scolaires à respecter les [normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba](#) en améliorant l'accès équitable aux outils de dépistage et aux évaluations dans des domaines tels que les capacités, le rendement, le comportement, le fonctionnement cognitif et exécutif, le développement, la santé mentale, la motricité et le sensoriel, ainsi que la parole et le langage.

Chaque division scolaire a un champion divisionnaire de la DAL qui reçoit le soutien de Pearson Canada pour comprendre le potentiel du système. Veuillez communiquer avec votre champion de division pour toute question que vous pourriez avoir, ou communiquer avec isbinfo@gov.mb.ca si vous avez d'autres questions.



Initiative d'accès aux produits menstruels

La « précarité menstruelle » est un problème de santé publique mondial de longue date qui a souvent été négligé. Pour de nombreuses personnes, un accès insuffisant aux produits menstruels, à une éducation appropriée et à des installations sanitaires peut créer des défis physiques, émotionnels et sociaux. Par exemple, les stigmates associés aux menstruations peuvent souvent amener les personnes à ne pas en parler ou à ne pas accéder aux ressources nécessaires pour gérer leur santé et leur hygiène menstruelles.

En 2022, le gouvernement du Manitoba a conclu une entente avec Shoppers Drug Mart pour fournir des produits menstruels d'une valeur de 3,3 millions de dollars aux écoles publiques, indépendantes et des Premières Nations, ainsi qu'aux organismes de lutte contre la violence familiale. L'objectif de cette initiative est de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté menstruelle en augmentant l'accès aux produits menstruels, ce qui a une incidence positive sur l'engagement, la santé et le bien-être des élèves.

Cette initiative est en cours, et les écoles publiques, indépendantes et des Premières Nations peuvent toujours passer des commandes. Une liste des organismes où les produits menstruels sont disponibles en dehors des écoles est disponible sur la page [L'accès pour tout le monde | Femmes et Égalité des genres Manitoba](#).

Fournir des produits menstruels gratuits aux élèves aide à résoudre les problèmes d'équité au sein de l'éducation publique, soutient l'engagement des élèves et aide à s'assurer que des soutiens holistiques sont disponibles pour répondre aux besoins des élèves.

Les questions sur le programme peuvent être envoyées à ie@gov.mb.ca.



Des serviettes hygiéniques et des tampons sont maintenant offerts partout au Manitoba dans le cadre du programme manitobain d'accès pour tout le monde à des produits menstruels.

<https://gov.mb.ca/wage/access-for-all.fr.html>

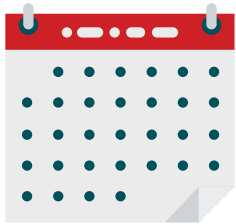


Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année *(suite)*

Prochainement

Les auxiliaires d'enseignement dans les écoles du Manitoba

Le Ministère est heureux de vous annoncer que le document « Les auxiliaires d'enseignement dans les écoles du Manitoba » publié initialement en 2009 a été mis à jour et sera accessible plus tard pendant cette année scolaire. La mise à jour reflète nos progrès collectifs vers une inclusion significative en faisant progresser le langage inclusif et en orientant les pratiques inclusives dans le contexte des salles de classe et des écoles du Manitoba. Un courriel sera envoyé aux écoles et aux divisions scolaires lorsque le document mis à jour sera publié.



Annonces ministérielles

Mises à jour sur les dirigeants

Larissa Zacharuk se joint à la Direction des immobilisations et de l'expansion des places d'AGPE

Larissa Zacharuk s'est jointe à la Direction de l'accroissement des immobilisations et de l'espace d'Apprentissage et de garde de la petite enfance à titre de responsable principale des projets d'immobilisations dans la Section du développement des immobilisations à la fin de septembre 2024.

Elle a commencé à travailler à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au printemps 2022 comme analyste des politiques. Larissa a assumé un rôle politique de premier plan dans l'avancement des initiatives d'accroissement de l'espace. Ses connaissances et ses compétences seront un grand atout pour la direction, car elle assurera la réussite du projet et veillera à ce qu'un plus grand nombre de familles aient accès à des garderies agréées.

David Yeo se joint au Bureau des brevets d'enseignement et des normes

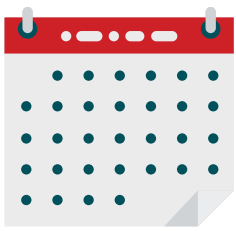
Nous sommes heureux d'annoncer que **David Yeo** est de retour au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba! David s'est joint à la Direction des brevets d'enseignement et des normes à titre de nouveau responsable des politiques en septembre 2024.

David a déjà assumé des rôles au sein du Ministère, notamment sous-ministre adjoint de la Division des services généraux et de l'ancienne Division de l'éducation de la maternelle à la 12^e année. David possède également une expertise particulière dans la certification des enseignants; il était auparavant directeur des Services d'administration scolaire, qui comprenait ensuite le portefeuille actuel des brevets d'enseignement et des normes. Nous sommes ravis qu'il se joigne au Bureau des brevets d'enseignement et des normes à un moment aussi important pour notre direction, alors que nous mettons en œuvre le nouveau cadre pour lutter contre l'inconduite des enseignants et que nous introduisons d'autres changements aux exigences de brevets d'enseignement.

Brittany Kurz se joint à la Section des relations intergouvernementales de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Brittany Kurz s'est jointe à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à titre de responsable des relations intergouvernementales en novembre.

Brittany arrive à la division après avoir travaillé à Justice Manitoba, où elle a occupé un poste de directrice adjointe. Elle aidera l'apprentissage et la garde de la petite enfance à travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Brittany est titulaire d'une maîtrise en administration publique.



Proclamations récentes et à venir

Mois de l'histoire des Noirs – février 2025

Le Mois de l'histoire des Noirs souligne la richesse de la culture noire et les luttes en cours pour l'égalité et la justice. C'est le moment de réfléchir aux contributions et aux réalisations locales et mondiales des personnes et des communautés noires.

Mois de l'éducation inclusive – février 2025

Le Mois de l'éducation inclusive souligne l'engagement du Manitoba à l'égard de la philosophie de l'inclusion, où chaque enfant et chaque élève bénéficie du droit à l'éducation avec respect et intégrité. Le milieu de l'éducation est encouragé à célébrer cette occasion importante en continuant de cultiver et de nourrir une culture de respect, d'inclusion, d'empathie et de compréhension pour tous les apprenants.

Mois de la lecture – février 2025

Le mois de février est désigné comme le Mois de la lecture, reconnaissant l'importance de la lecture et de l'alphabétisation et célébrant la lecture en classe et au-delà. Le Mois de la lecture attire l'attention du public sur les joies et les avantages de la lecture, et il souligne l'importance de l'apprentissage de l'alphabétisation à toutes les étapes de la vie.

Semaine du développement international – du 2 au 8 février 2025

La Semaine du développement international met la citoyenneté en action au Manitoba. La proclamation vise à inspirer les communautés scolaires à travailler en collaboration pour traiter et atténuer les inégalités sociales, politiques et environnementales, et à s'engager à soutenir les objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

Semaine d'appréciation des enseignants et du personnel scolaire – du 9 au 15 février 2025

La Semaine d'appréciation des enseignants et du personnel scolaire célèbre le travail acharné et les contributions des enseignants et du personnel scolaire du Manitoba au bien-être et à la réussite des élèves du Manitoba. Les parents, les fournisseurs de soins et les membres de la communauté sont invités à réfléchir à l'importance des enseignants et du personnel scolaire pour le bien-être des élèves, et à remercier et à honorer les enseignants et le personnel scolaire de leurs communautés pour leur dévouement continu.

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié en automne, en hiver et au printemps. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter

SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

